

# COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 27 novembre 2015 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

### **Étaient présents :**

Mesdames, DUFOUR Joëlle, BIDAULT Marie-Françoise, ROUSSINE Evelyne, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, BARISET André, POULET Daniel, CAMPOS Laurent, HERCHUEL Christophe, JEANNIARD Pascal, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, THOMAS Ludovic.

**Procurations :** JARDON Stéphane à THOMAS Ludovic

**Secrétaire de séance :** Joëlle DUFOUR

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 26 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

### **Syndicat des eaux : Information sur le branchement d'eau aux écoles.**

Intervention de Monsieur François ROLIN, Président du Syndicat des eaux et délégué communal : Monsieur ROLIN rappelle que le syndicat des eaux a pour objectif de servir l'intérêt des communes, et que 360 000 € ont été investis dans les travaux de rénovation de la canalisation rue l'église, mais qu'il ne prendra pas en charge les 13 000 € de travaux sur la canalisation qui dessert les écoles, les logements et les bâtiments communaux, cette dernière étant sur le domaine privé.

La pose d'un compteur général en limite de propriété étant imposée par la loi, le Conseil Municipal accepte le principe, mais demande au syndicat des eaux de prendre en charge les frais afférents, la commune quant à elle, financera les travaux de réfection de cette canalisation.

Le Conseil Municipal regrette toutefois d'être mis devant un fait accompli, lors de l'étude préliminaire aux travaux, la commune aurait pu être avertie des risques financiers.

### **I) Urbanisme**

La commune est régulièrement confrontée à l'incompréhension des habitants quant aux plan de zonage et au règlement du Plan Local d'Urbanisme, qui présente certaines incohérences : habitations situées hors de la zone urbanisable, impossibilité de construire des annexes comme les abris de jardin ou les garages à cause d'un règlement parfois trop rigide, notamment en ce qui concerne les pentes de toit ...

Prenant en considération ces remarques régulières, le Conseil Municipal souhaite engager une révision du PLU et décide de lancer une consultation auprès plusieurs bureaux d'étude.

### **II) Rapports des commissions :**

#### **Forêt :**

- La parcelle 15 B, affouages 2014-2015 les houppiers de chênes sont à façonner, la fermeture de la coupe est fixée au mois d'octobre 2016.
- La nouvelle canalisation de gaz va passer dans les coupes 23, 10B, 9A et 9B ; Les travaux d'abattage et de façonnage seront réalisés par GRDF et le bois remis à la commune, futaies et houppiers serviront pour faire des plaquettes pour la chaufferie.
- Parcelle 16A, affouages 2015-2016, lot 1 à 7, les rémanents doivent être dégagés le long de la grande ligne.

#### **Voirie :**

La commission voirie qui s'est réunie le dimanche 8 novembre propose de refaire la route du château d'eau. Le dossier de demande de subvention va être déposé auprès du conseil départemental.

#### **Finance :**

Madame DUFOUR fait un point sur les finances communales, les dépenses et recettes de fonctionnement respectent le budget, excepté pour l'article concernant l'entretien des bâtiments, puisque les travaux de démoussage du toit de l'église d'un montant de 16 161 €, initialement prévus en section d'investissement sont passés en fonctionnement.

Concernant le budget d'investissement, les travaux votés ont été réalisés, l'installation du terrain multisports sera réglé dans les jours à venir, les subventions correspondantes seront versées prochainement.

### **Affaires Scolaires :**

La classe CM2 bénéficie actuellement du prêt d'un tableau blanc interactif (TBI)

Cet outil de plus en plus utilisé dans les écoles permet une souplesse dans la présentation des éléments présentés aux élèves pendant le cours. Il s'agit en effet d'un support pour le multimédia (texte, image, son) permettant l'affichage de documents numériques, la modification de ces documents ou, par exemple, l'enregistrement d'une séance de cours. Il facilite l'activité des élèves au tableau grâce à la manipulation simple de fonctionnalités intégrées jusqu'alors externes au tableau classique : feutres multicolores, déplacement d'objets, instruments géométriques...

Le collège de Seurre étant déjà équipé, afin de faciliter l'intégration des élèves de la commune à leur arrivé en 6<sup>ème</sup>, le conseil municipal souhaite équiper notre école dès la rentrée 2016. L'installation de ce matériel reviendra à 2 738 € HT subventionable à hauteur 50 %.

Le Conseil Municipal remercie Madame BARDOT-FARACHE pour la prestation de « La Marseillaise » chantée par 55 élèves le 11 novembre au monument aux morts.

### **Commission animation :**

71 repas ont été servis le 11 novembre dernier, les participants ont été satisfaits de leur journée.

La distribution des cadeaux de Noël aux enfants des écoles aura lieu le 11 décembre prochain à l'occasion du spectacle organisé par les écoles.

Les colis de fin d'année seront livrés prochainement et distribués aux anciens par les membres du conseil municipal entre le 18 et le 20 décembre.

### **III) Affaires et questions diverses :**

#### **SICECO :**

Afin que ne subsiste qu'un seul et unique syndicat qui gère la distribution de l'électricité sur tout le Département de la Côte d'Or et hors Communauté Urbaine, le Conseil Municipal souhaite que le périmètre du SICECO soit étendu aux 24 communes issues du SIERT de Plombières-Les-Dijon en dehors de la Communauté Urbaine du Grand Dijon, et ce pour atteindre l'objectif de rationalisation visé par Monsieur le Préfet.

**CCAS :** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) et particulièrement l'article 79 de cette loi qui a modifié l'article L123-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles en ce qui concerne la gestion de l'action sociale, rend facultatif les CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants. Le CCAS de la commune n'ayant pas d'activité, le Conseil Municipal décide sa fermeture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.  
Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 17 décembre à 20 heures

### **Informations diverses**

#### **Recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2016**

Notre commune devant être recensée par l'INSEE, Mesdames Mireille JEANTET et Roxane PARRAMUCHIO, sont nommées agents recenseurs. Elles seront donc chargées de visiter chacun des foyers de la commune pour y déposer les documents nécessaires pour vous faire recenser en ligne ou sur papier. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

#### **Service Civique :**

L'école primaire de Labergement propose un poste de 30 heures par semaine pour un jeune entre 16 et 25 ans (détail du poste est affiché à la mairie). Vous pouvez également vous renseigner sur <http://www.ac-dijon.fr/cid93334/service-civique-universel.htm>

#### **Concerts à l'église organisés par l'association Labergement Patrimoine :**

Concert de la Chorale du Jacquemart et du Lutrin d'Auxonne **le samedi 12 décembre à 18 heures**